

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

## MONTBRIAL, AVOCAT : ESCROQUERIE CARACTERISEE

Je ne vais pas tourner autour du pot. L'avocat Thibault de Montbrial extorque le maximum d'argent à ses clients. Mais que fait-il de cet argent ? Il s'entend avec d'autres personnels de justice pour établir des faux au sens du code pénal et en user... au préjudice de ses clients ! C'est un cas d'école.

Ce n'est pas tout. L'avocat Montbrial s'entend avec les mêmes personnels de justice pour tenter de faire enfermer celui qui dit la vérité, dont l'audition comme témoin et sachant avait été demandée par ses propres clients avant même son arrivée dans le dossier, ce dont il était informé quand il a accepté de défendre les intérêts de ses clients ! C'est plus qu'un cas d'école. C'est une caricature.

Il s'agit d'affaires où les morts se comptent par centaines. Il s'agit d'accidents aériens, notamment le Rio-Paris. C'est donc plus qu'une caricature. C'est digne d'un pays soviétique. C'est la Corée du Nord.

Il suffit de savoir lire pour comprendre.

Dans un courriel du 6 janvier 2014 Thibault de Montbrial a fait état d'un « *travail colossal* » qu'il aurait fourni dans l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris, ajoutant : « *Le combat pour la vérité (qui inclut évidemment l'obtention du FDR) a déjà mobilisé mon cabinet pendant plusieurs centaines d'heures* ».

TR: AF 447 - FDR

**De :** Thibault de Montbrial [mailto:tdm@montbrial-avocats.fr]  
**Envoyé :** lundi 6 janvier 2014 17:51  
**À :** Suzette Hilgert  
**Objet :** Re: AF 447 - FDR

Chère Madame,

Je vous souhaite une bonne année.

S'agissant de votre demande, je ne puis que vous renvoyer au travail colossal que j'ai fourni (et que je fournis encore) dans ce dossier.

Le combat pour la vérité (qui incluse évidemment l'obtention du FDR) a déjà mobilisé mon cabinet pendant plusieurs centaines d'heures. Les honoraires que je vous ai demandés sont à cet égard symboliques, même en y ajoutant la nouvelle provision sollicitée cet automne.

Ainsi, non seulement je ne vais rien rembourser du tout, mais je vous demande d'avoir l'élégance de régler cette seconde note de provision.

Dans cette attente,

Votre bien dévoué,

Thibault de MONTBRIAL  
 Avocat au Barreau de Paris

./...

Sur quoi pouvait travailler cet avocat, avec son cabinet, alors que de son propre aveu il ne disposait pas de la pièce à conviction principale, les listings de paramètres de l'enregistreur de vol FDR ? Quand on voit ce qu'il s'est passé avant ce 6 janvier 2014, et également après cette date, il n'y a aucune place au doute sur les motivations de l'avocat Montbrial. On trouve cela dans un autre PDF, qui livre d'autres documents (entre autres deux lettres) émanant de l'avocat (2,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-dossier-complet-hollande-justice-norbert-jacquet-9-novembre-2015.pdf>

La subornation de témoin (PDF - 387 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-subornation-de-temoin-norbert-jacquet-28-novembre-2015.pdf>

Où en est la procédure ? C'est une « horreur judiciaire », qui voit l'annulation de l'ordonnance de la juge Zimmermann par laquelle cette juge a demandé à des des experts d'établir un faux, ce qui n'enlève rien au fait que **des faux au sens du code pénal ont été établis et que leurs auteurs et complices doivent en répondre** (PDF - 95 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-une-horreur-judiciaire-norbert-jacquet-28-novembre-2015.pdf>

### TOUT CELA POUR QUEL RESULTAT ?

Ouh là là ! Le crash du vol AirAsia QZ8501 le 28 décembre 2014 fut un coup dur pour les éternels menteurs. Il confirme que « tout me donne raison sur tout » dans l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire de ces trente dernières années. Tout le monde peut le comprendre avec les Américains puis les Japonais qui m'ont donné raison sur toute la ligne et, très récemment, les Indonésiens en conclusion de l'enquête sur ce crash (PDF - 330 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airasia-qz8501-terrible-norbert-jacquet-4-decembre-2015.pdf>

### ET L'AVENIR ? AIE, AIE, AIE !

Il est temps d'ouvrir les yeux et d'avoir le courage de prendre des décisions qui s'imposent (PDF - 177 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-hollande-valls-taubira-aie-aie-aie-norbert-jacquet-25-decembre-2015.pdf>

PS. Article 441-1 du code pénal. « *Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques* ». On est en plein dedans. Et on constate de nombreuses circonstances aggravantes (articles 441-2 et suivants).

\* \* \*